



# ÉCHILLEUSES

## ROG'INFOS

Juin 2026

### INFORMATIONS MUNICIPALES

#### MAIRIE

Place de l'église  
45390 Échilleuses

Tél. : 02.38.33.60.09

[commune.echilleuses@orange.fr](mailto:commune.echilleuses@orange.fr)

Lundi 10h/12h

Vendredi 16h/18h

#### CONSEIL MUNICIPAL

29 juin 2026

#### SAMEDI DES ÉLUS

Septembre

#### SITE INTERNET

[www.echilleuses.fr](http://www.echilleuses.fr)

#### EAU POTABLE VÉOLIA

0969 323 529

#### ASSAINISSEMENT AQUALIA

02 38 06 07 07

#### VÉOLIA

Passage balayeuse  
Jeudi 10 décembre

#### URGENCE SICAP

Tel : 02 38 30 29 16

#### MÉDECIN

Sans médecin traitant  
où en son absence  
Tel : 02 47 45 64 91

#### URGENCES

0 800 112 112

## CONSEIL MUNICIPAL MARS 2026 ÉLECTION DU MAIRE

Monsieur le Maire a fait l'appel des conseillers municipaux nouvellement élus et les a déclarés installés dans leurs fonctions.

Il a ensuite laissé la présidence au doyen d'âge Patrick Legros, qui a procédé à l'élection du Maire.

A la majorité absolue, Monsieur Alexandre Léotard a été élu Maire au premier tour de scrutin. Il a alors pris la présidence de la séance.



### Détermination du nombre d'adjoints et élection des adjoints

Considérant que le Conseil Municipal détermine librement le nombre d'adjoints sans pour autant que leur nombre excède 30% de l'effectif global du Conseil. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, la création de trois postes d'adjoints.

Après dépouillement, les résultats sont les suivants :

#### 1ère Adjointe

Mme Aude Pillavoine

#### 2ème Adjoint

M. Bruno Hyais

#### 3ème Adjointe

Mme Stéphanie Fernandes



Les appointements du Maire et ses adjoints sont basés sur trois indemnités – le Maire et deux adjoints – Comme lors des mandats précédents, la valeur des indemnités sera répartie sur quatre postes – le Maire et ses trois adjoints -



# COMPTE RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL D'AVRIL 2026

## Taux d'imposition 2026

Le taux de la taxe d'habitation ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Maire propose de maintenir pour 2026, les taux comme suit :

- Taxe d'habitation 9.93%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties 34.46%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 37.73%

Approuvé à l'unanimité.

## Travaux voirie

Le Maire présente au conseil un devis de l'entreprise DAUVILLIERS pour des travaux d'entretien de voirie sur tout le territoire de la commune.

Approuvé à l'unanimité.

## Désignation délégués CNAS (Comité National d'Action Social)

Les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans. À la suite du renouvellement des Conseillers Municipaux, les communes sont invitées à désigner pour les 6 années à venir, un élu et un agent.

Le Conseil désigne :

- Agent – Fabienne Delannoy
- Élu – Stéphanie Fernandes

Approuvé à l'unanimité.

## Désignation des délégués EPAGE du Bassin du Loing

L'EPAGE (Établissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux) du Bassin du Loing a été créé en 2019 afin d'assurer la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations sur l'ensemble de l'unité Hydrographique du Loing. Il a créé 14 Comités de Bassin afin de garder un lien de proximité entre les communes et la gestion des rivières.

Notre commune étant sur le périmètre du Bassin du FUSIN, le Conseil est sollicité pour désigner un délégué titulaire et un suppléant.

Le Conseil désigne :

- Titulaire – Jacky Richet
- Suppléante – Aude Pillavoine

## Désignation des représentants AADPA

Le Conseil désigne ses délégués pour représenter la commune au sein de l'Association d'Aide à Domicile des Personnes Âgées de Puiseaux

- Titulaire – Aude Pillavoine
- Suppléante – Floriane Auvray

## Désignation des représentants GIP RECIA

Le Conseil désigne ses représentants au sein du GIP RECIA (groupement d'intérêt public – ressources numériques publiques en centre Val de Loire) auquel elle a adhéré dans le cadre de la mission de délégué à la protection des données en 2025.

- Titulaire – Alexandre Léotard
- Suppléant – Yoann Morawski

---

## DÉTERMINATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal peut former des commissions chargées d'étudier les questions soumises au Conseil. Elles ne sont composées que de conseillers municipaux. Le Conseil décide de créer 7 commissions.

### EMBELLISSMENT – PATRIMOINE

### FÊTES – CÉRÉMONIES

### AFFAIRES SOCIALES

### TRAVAUX – ENVIRONNEMENT – AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

### COMMUNICATION

### SALLE DES FÊTES – AIRE DE JEUX

### CIMETIÈRE

Si des Rogantes et des Rogants souhaitent intégrer éventuellement la création d'un groupe de travail au sein d'une commission, qu'ils se fassent connaître en contactant la mairie.

## Constitution de la commission d'appel d'offres

Il convient de désigner les membres titulaires de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat. Le Maire est le président de cette commission composée de 3 membres élus par le Conseil avec 3 suppléants.

Titulaires : Bruno Hyais – Jacky Richet – Romuald Frimour

Suppléants : Aude Pillavoine – Floriane Auvray – Yoann Morawski

## Correspondants :

Défense – Yoann Morawski

Incendie et secours – Bruno Hyais

## VIDÉO PROTECTION



La vidéo surveillance est soumise à une réglementation stricte (panneaux d'information, autorisation de la Préfecture, cahier de consignation). Quatre caméras sont installées aux entrées de la commune ; route de Bromeilles, route de la Neuville, angle route de Grangermont et Puiseaux et une caméra à Morville. La mise en service est prévue pour le 30 juin. Cette installation est le fruit d'une étude collective avec la gendarmerie et les communes du Puiseautin. Les fonctionnalités de ces caméras, sont la lecture des plaques minéralogiques et la visualisation contextuelle.

## PÂQUES À LA LUDOTHÈQUE

Cette année, le mois de mars et plus précisément le samedi 21, a été le rendez-vous à ne pas manquer à Échilleuses. Où pas moins de deux manifestations ont eu lieu. D'abord en début d'après-midi, la rencontre des jeunes et moins jeunes avec des jeux de société et des jeux de plein air. En soirée notre repas à thème annuel était cette fois autour d'une succulente paëlla.

Notre partage ludique a accueilli une bonne trentaine de participants au total, avec enfants, parents ou tout simplement Rogants ; un beau mélange pour un beau moment.



## SOIRÉE PAËLLA

Après s'être bien amusés, nous pouvions finir notre soirée à déguster une délicieuse paëlla, projet qui a convaincu une cinquantaine de convives !

Discussions diverses et variées ont conduit les gourmands jusqu'à tard dans la soirée.

Ces deux événements ont eu un beau succès et ont ravi tous les participants. Nous invitons les Rogants timides, qui n'ont pas encore franchi le pas, de venir nous rejoindre avec notre bonne humeur ; ils seront accueillis chaleureusement !



# RÉUNION PUBLIQUE SUR LA BERCE DU CAUCASE

Le 21 avril 2026, a eu lieu, une réunion publique sur la berce du Caucase, qui s'est installée à la sortie de notre commune en direction de Boësses.

Après une présentation de M. Maire, Colleen Bade-Vraie et Pauline Barbotin du Groupe de Travail Espèces Exotiques Envahissantes de la région Centre Val de Loire, ont expliqué avec force détails, la problématique de ces espèces envahissantes et en particulier de la berce du Caucase.

Berce du Caucase - *Heracleum mantegazzia*

- Plante herbacée pluriannuelle, pouvant atteindre 2 à 5 m de hauteur (nanisme possible)
- Possibilité de plusieurs floraisons par an, graines viables de 5 à 7 ans.
- Feuilles : Jusqu'à 1 m de long et 50 cm de large, très découpées à pointe fine et pointues.
- Tiges : De 5 à 10 cm de diamètre, surface cannelée avec des tâches pourpres et des poils blancs.
- Fleurs : Grandes ombelles pouvant atteindre 50 cm de diamètre.

La sève contient des furanocoumarines, créant des réactions cutanées après une exposition aux UV. Contact sans douleurs, suivi d'une apparition de rougeurs au bout de quelques heures à 48 h, puis brûlures sévères (2ème degré) créant d'importantes cloques.

Dans les yeux, cela conduit à des lésions graves, avec une possible cécité.

Les risques sont les mêmes pour les animaux de compagnie.



Vous pouvez retrouver l'intégralité des documents du GTEEE de la région Centre Val de Loire sur le site de la commune, dans « cadre de vie »

## CÉRÉMONIE DU 8 MAI



C'est par un grand soleil que le cortège s'est dirigé vers le monument aux morts. Sur place, M. le Maire a lu le discours gouvernemental et les nouveaux élus ont lancé leurs premiers « mort pour la France »

Ensuite, tout le monde s'est dirigé vers le préau de la salle des fêtes pour une petite collation.



## Personnes vulnérables, isolées ou en situation de handicap

Un registre nominatif est constitué par la commune sur lequel figurent les coordonnées de ces personnes. Il est utilisé lors du déclenchement du plan canicule ou grand froid, par les services de la Préfecture du Loiret ou lorsque la situation le rend nécessaire.

Le but étant d'appeler les personnes inscrites et de s'enquérir de leur état et de leur besoin.

Alors n'hésitez pas à remplir le document ci-joint, afin de vous inscrire ou d'actualiser votre fiche.

## Nouvel agent communal



Philippe, quitte son poste pour un repos bien mérité ; la municipalité le remercie pour son dévouement et son professionnalisme exemplaire. Mais il ne sera pas loin du territoire, car il reste garde-chasse.

Bienvenue à Ludovic, qui le remplace au poste d'agent communal. Il sera essentiellement présent les mardi et vendredi après-midi.